



**PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL**  
**Du CONSERVATOIRE DEPARTEMENTAL de MUSIQUE des ALPES-MARITIMES**  
**le 14/11/2012**  
**CONSEIL GENERAL**

**PRESENTS :**

- M. Jean THAON, Vice-Président du Conseil Général, Maire de Lantosque,
- M. Alain FRERE, Vice-Président Conseil Général des AM, Maire de Tourrette-Levens,
- M. Gilbert MARY, Vice-Président du Conseil Général des Alpes-Maritimes,
- Mme Nicole BRUNN-ROSSO, Conseillère Municipale de Saint-Vallier de Thiey,
- Mme Dominique FLAVIN-COHEN, Conseillère Municipale de Carros,
- M. Edmond CLARY, Adjoint au Maire d'Isola,
- M. Philippe IPPOLITO, Adjoint au Maire de Clans,
- M. Roger LEMOUTON, Adjoint au Maire de Saint-Etienne de Tinée,
- M. Bertrand MORIN, Conseiller Municipal de Sospel.

**REPRESENTES :**

- M. Xavier BECK, Conseiller Général, Maire de Cap d'Ail,
- M. Roger CIAIS, Conseiller Général, Maire de Touët sur Var,
- M. Antoine DAMIANI, Conseiller Général, Maire de Carros,
- M. Charles-Ange GINESY, Vice-Président du Conseil Général, Maire de Péone-Valberg,
- Mme Marie-Louise GOURDON, Conseiller Général des Alpes-Maritimes,
- M. Jean-Mario LORENZI, Conseiller Général, Maire de Sospel,
- M. Gérard MANFREDI, Conseiller Général, Maire de Roquebillière,
- M. Pierre-Guy MORANI, Conseiller Général, Maire de Gilette,
- M. Gérard SPINELLI, Conseiller Général, Maire de Beausoleil
- M. Auguste VEROLA, Conseiller Général des Alpes-Maritimes, Adjoint au Maire de Nice
- Mme Catherine CHESNAIS, Adjointe au Maire de Péone-Valberg,
- Mme Danièle DAO-LENA, Adjointe au Maire de Villars-sur-Var,
- Mme Bernadette FORESTIER, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire de Tende,
- Mme Jacqueline MAIFFREDI, Conseillère Municipale de Lantosque
- Mme Christine PRATICO, Adjointe au Maire de Guillaumes,
- M. Yann PRIOUT, Adjoint au Maire de Gilette,
- M. Bernard TORRE, Conseiller Municipal de Saint-Sauveur-sur-Tinée.

**ABSENTS :**

- Mme Marie-Josée BANDECCHI, Conseillère Générale des Alpes-Maritimes
- M. Fernand BLANCHI, Conseiller Général, Maire de Valdeblore,
- M. Marc CONCAS, Conseiller Général des Alpes-Maritimes,

38, rue de la Santoline, cité des Moulins, bât. 38, esc. 48 - 06200 NICE

TÉL : 04 93 83 60 40 - Fax : 04 93 83 31 83

ednam@wanadoo.fr - www.edm06.fr

BREIL-SUR-ROYA / CARROS / CLANS / COURSEGOULES / GILETTE / GUILLAUMES / ISOLA / LANTOSQUE / PUGET-THENIERS

ROQUEBILLIERE / ROQUESTERON / ST-CEZAIRE-SUR-SIAGNE / ST-ETIENNE-DE-TINEE

ST-MARTIN-VESUBIE / ST-SAUVEUR-SUR-TINEE / ST-VALLIER-DE-THIEY / SOSPEL / TENDE / THORENC / VALBERG / VALDEBLORE / VILLARS-SUR-VAR

**Absents (suite)**

- M. Jean-Marc DELIA, Conseiller Général, Maire de Saint Vallier de Thiey,
- M. Thierry GUEGUEN, Conseiller Général, Maire de Séranon,
- Mme Caroline MIGLIORE, Conseiller Général des Alpes-Maritimes,
- M. Patrick TAMBAY, Conseiller Général des Alpes-Maritimes,
- M. Robert VELAY, Conseiller Général, Maire de Puget-Théniers,
- M. Jacques VICTOR, Conseiller Général des Alpes-Maritimes,
- M. Georges CORNIGLION, Adjoint au Maire de Roquebillière,
- Mme Marie-Françoise EL HEFNAOUI, Conseillère Municipale de Saint-Cézaire-sur-Siagne,
- M. Luc FALIBOIS, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire de Coursegoules,
- Mme Danièle GASTALDI, Adjointe au Maire de Valdeblore,
- M. Henri GIUGE, Adjoint au Maire de Saint-Martin-Vésubie,
- M. Joseph PEYRE, Conseiller Municipal de Puget-Théniers,
- M. Pedro SEQUEIRA, Conseiller Municipal d'Andon-Thorenc.

**EXCUSES :**

- Mme Claude RENAUDO, Adjointe au Maire de Carros,
- Mme Josiane VACCARI, Conseillère Municipale de Breil-sur-Roya,
- M. Joseph BALDINI, Adjoint au Maire de Roquestéron.

**ASSISTAIENT A LA REUNION DU COMITE :**

- M. Charles DE PERETTI, Payeur Départemental,
- M. Alain JOUTARD, Directeur du Conservatoire Départemental de Musique des A.M,
- M. Claude VANDAMME, Directeur Adjoint du Conservatoire Départemental de Musique
- Mme Marie CIARLET, Secrétaire au Conservatoire Départemental
- M. Renaud BRANDI, Comptable au Conservatoire Départemental de Musique

**ORDRE DU JOUR :**

1. Election du 1<sup>er</sup> Vice-Président du bureau du Syndicat Mixte
2. Examen de la demande d'adhésion de la commune de Tourrette Levens au Syndicat Mixte
3. Prise en charge des frais de téléphone du Directeur
4. Orientations budgétaires 2013
5. Questions orales
6. Questions diverses

Monsieur Jean THAON, Président du Conservatoire Départemental de Musique des Alpes-Maritimes, représentant le Président du Conseil Général, M. Eric CIOTTI, ouvre la séance à 18h00 en remerciant l'ensemble des membres présents.

**1/ELECTION DU 1<sup>ER</sup> VICE PRESIDENT DU SYNDICAT MIXTE**

A la suite de l'annulation par le Conseil d'Etat, le 7/06/2012, de l'élection cantonale du Docteur FRERE, sur le canton de Levens, le poste de 1<sup>er</sup> Vice-Président de l'Ecole Départementale de Musique est devenu vacant.

Le Docteur FRERE a été réélu Conseiller Général des Alpes-Maritimes, le 16/09/2012.

La commission permanente du Conseil Général des Alpes-Maritimes, lors de sa réunion du 20/09/2012, l'a désigné pour siéger au Comité Syndical du Syndicat Mixte « Ecole Départementale

Absents (suite)

- M. Jean-Marc DELIA, Conseiller Général, Maire de Saint Vallier de Thiey,
- M. Thierry GUEGUEN, Conseiller Général, Maire de Séranon,
- Mme Caroline MIGLIORE, Conseiller Général des Alpes-Maritimes,
- M. Patrick TAMBAY, Conseiller Général des Alpes-Maritimes,
- M. Robert VELAY, Conseiller Général, Maire de Puget-Théniers,
- M. Jacques VICTOR, Conseiller Général des Alpes-Maritimes,
- M. Georges CORNIGLION, Adjoint au Maire de Roquebillière,
- Mme Marie-Françoise EL HEFNAOUI, Conseillère Municipale de Saint-Cézaire-sur-Siagne,
- M. Luc FALIBOIS, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire de Coursegoules,
- Mme Danièle GASTALDI, Adjointe au Maire de Valdeblore,
- M. Henri GIUGE, Adjoint au Maire de Saint-Martin-Vésubie,
- M. Joseph PEYRE, Conseiller Municipal de Puget-Théniers,
- M. Pedro SEQUEIRA, Conseiller Municipal d'Andon-Thorenc.

**EXCUSES :**

- Mme Claude RENAUDO, Adjointe au Maire de Carros,
- Mme Josiane VACCARI, Conseillère Municipale de Breil-sur-Roya,
- M. Joseph BALDINI, Adjoint au Maire de Roquestéron.

**ASSISTAIENT A LA REUNION DU COMITE :**

- M. Charles DE PERETTI, Payeur Départemental,
- M. Alain JOUTARD, Directeur du Conservatoire Départemental de Musique des A.M,
- M. Claude VANDAMME, Directeur Adjoint du Conservatoire Départemental de Musique
- Mme Marie CIARLET, Secrétaire au Conservatoire Départemental
- M. Renaud BRANDI, Comptable au Conservatoire Départemental de Musique

**ORDRE DU JOUR :**

1. Election du 1<sup>er</sup> Vice-Président du bureau du Syndicat Mixte
2. Examen de la demande d'adhésion de la commune de Tourrette Levens au Syndicat Mixte
3. Prise en charge des frais de téléphone du Directeur
4. Orientations budgétaires 2013
5. Questions orales
6. Questions diverses

Monsieur Jean THAON, Président du Conservatoire Départemental de Musique des Alpes-Maritimes, représentant le Président du Conseil Général, M. Eric CIOTTI, ouvre la séance à 18h00 en remerciant l'ensemble des membres présents.

**1/ELECTION DU 1<sup>ER</sup> VICE PRESIDENT DU SYNDICAT MIXTE**

A la suite de l'annulation par le Conseil d'Etat, le 7/06/2012, de l'élection cantonale du Docteur FRERE, sur le canton de Levens, le poste de 1<sup>er</sup> Vice-Président de l'Ecole Départementale de Musique est devenu vacant.

Le Docteur FRERE a été réélu Conseiller Général des Alpes-Maritimes, le 16/09/2012.

La commission permanente du Conseil Général des Alpes-Maritimes, lors de sa réunion du 20/09/2012, l'a désigné pour siéger au Comité Syndical du Syndicat Mixte « Ecole Départementale »

de Musique des Alpes-Maritimes ». Il peut donc à nouveau postuler au poste de 1<sup>er</sup> Vice-Président.

Le Docteur Alain FRERE est réélu 1<sup>er</sup> Vice-Président du Syndicat Mixte «Ecole Départementale de Musique des Alpes-Maritimes » à l'unanimité.

### **VOTE A L'UNANIMITE**

### **2/DEMANDE D'ADHESION DE LA COMMUNE DE TOURRETTE LEVENS AU SYNDICAT MIXTE**

Le Président indique que la commune Tourrette-Levens a décidé de créer, dans son nouvel établissement multi-accueil, des locaux destinés à recevoir une école de musique. Afin de permettre à cette école de fonctionner dans les meilleures conditions possibles et de dispenser un enseignement de qualité, le Docteur Alain FRERE, Maire de Tourrette Levens, a demandé l'adhésion au Syndicat Mixte « Ecole Départementale de Musique des Alpes-Maritimes ». Le Président rappelle que l'Ecole Départementale de Musique, véritable conservatoire décentralisé, a pour mission d'apporter aux populations le même enseignement que celui des écoles de musique des grandes villes de la bande côtière et intervient dans 22 communes du moyen et haut pays niçois.

Le Président informe les membres du Comité des conditions d'adhésion de la commune de Tourrette Levens au Syndicat Mixte. Une délibération du conseil municipal de la commune de Tourrette Levens en date du 21/06/2012 a décidé, à l'unanimité, d'adhérer au Syndicat Mixte. L'avis favorable du Président du Conseil Général des Alpes-Maritimes nous est parvenu en date du 25/10/2012.

Le Comité Syndical se prononce favorablement sur cette demande d'adhésion et autorise le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Le Docteur Alain FRERE informe les membres du Comité Syndical que ce centre possède trois salles insonorisées et une salle de spectacle.

### **VOTE A L'UNANIMITE**

### **3/PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE TELEPHONE DU DIRECTEUR**

Le Président informe que le Directeur du Conservatoire Départemental de Musique doit pouvoir conserver son numéro de téléphone personnel pour ses communications professionnelles.

Considérant que les frais de téléphone mobile sont pris en charge pour la Direction, considérant que le Directeur peut conserver son numéro de téléphone personnel ainsi que le volume important de communications, le Président propose de prendre en charge les frais de téléphone du Directeur du Syndicat Mixte.

Prise en charge d'un forfait de base, communications et sms illimités sans dépassement à hauteur maximum de 50 € par mois sur présentation de factures mensuelles.

### **VOTE A L'UNANIMITE**

#### **4/ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2013**

Le Président rappelle les dispositions de la loi d'orientation du 06/02/1992 relative à l'Administration Territoriale qui prévoit une réunion d'information permettant aux élus du Comité de débattre des orientations budgétaires se déroulant deux mois avant l'examen du budget.

Le président met l'accent sur l'effort consenti par le Président du Conseil Général des Alpes-Maritimes, Monsieur Eric CIOTTI, envers le Syndicat Mixte. En effet, la subvention est stable et n'a pas été revue à la baisse.

De plus, la mise à disposition par le Conseil Général du Directeur, Monsieur Alain JOUTARD, suite au départ de l'ancien directeur a permis une économie importante permettant en partie de répondre aux augmentations liées aux frais de personnel (80 % dépense de fonctionnement de personnel).

Il a été demandé au Directeur d'être rigoureux dans sa gestion afin de diminuer certaines dépenses.

Les autorisations de cumul d'emploi du personnel enseignant dans d'autres collectivités ont été acceptées dans la mesure où les agents se conforment aux préconisations de la direction et assurent un emploi du temps effectif à temps plein.

Au niveau administratif, le système informatique du Conservatoire étant obsolète, il est prévue l'acquisition d'un nouveau logiciel pour un gain de temps et de qualité. D'autre part, une rénovation des locaux administratifs ou un changement de locaux mieux adaptés est nécessaire.

Le Président remercie l'ensemble des élus et conseillers généraux pour leur confiance envers la structure.

#### **ADOPTE A L'UNANIMITE**

**8/QUESTIONS ORALES : néant**

**9/ QUESTIONS DIVERSES :**

Le procès verbal de la réunion du 14/03/2012 est approuvé à l'unanimité.

**Divers documents sont remis aux membres du Comité :**

. *Rapport d'activités musicales année scolaire 2011-2012* : press-book qui recense les 137 manifestations musicales organisées par le Conservatoire Départemental de Musique durant l'année scolaire 2011-2012 : 49 auditions d'élèves, 13 présentations instrumentales, 31 concerts de professeurs, 31 spectacles scolaires, 13 manifestations d'élèves.

Alain JOUTARD cite le prochain rendez-vous musical à « C'est pas classique » le 1<sup>er</sup> décembre 2012 à Acropolis.

. *Rentrée scolaire 2012-2013* : 750 élèves, effectif stable depuis 2 ans. Sont cités de nombreux projets institutionnels avec des communes hors zone qui font appel au Conservatoire Départemental pour dynamiser leur école, c'est le cas de la commune de la Gaude mais également avec l'Education Nationale. Les enseignants du Conservatoire Départemental de Musique ont aussi vocation à dispenser des pratiques collectives instrumentales dans les établissements dépendant de l'Education Nationale (collèges, lycées, écoles). Sur l'initiative des directeurs d'établissement comme au Collège Jules Romain à Nice, zone difficile, où 15 collégiens de 6<sup>ème</sup> bénéficient depuis un an d'un orchestre à l'école constitué de cours d'instruments (orchestre à vents) tous les mercredis. Cette opération qui génère beaucoup de succès est soutenue par les luthiers, les mécénats car des instruments neufs ont été achetés par le collège et prêtés aux élèves.

#### **4/ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2013**

Le Président rappelle les dispositions de la loi d'orientation du 06/02/1992 relative à l'Administration Territoriale qui prévoit une réunion d'information permettant aux élus du Comité de débattre des orientations budgétaires se déroulant deux mois avant l'examen du budget.

Le président met l'accent sur l'effort consenti par le Président du Conseil Général des Alpes-Maritimes, Monsieur Eric CIOTTI, envers le Syndicat Mixte. En effet, la subvention est stable et n'a pas été revue à la baisse.

De plus, la mise à disposition par le Conseil Général du Directeur, Monsieur Alain JOUTARD, suite au départ de l'ancien directeur a permis une économie importante permettant en partie de répondre aux augmentations liées aux frais de personnel (80 % dépense de fonctionnement de personnel).

Il a été demandé au Directeur d'être rigoureux dans sa gestion afin de diminuer certaines dépenses.

Les autorisations de cumul d'emploi du personnel enseignant dans d'autres collectivités ont été acceptées dans la mesure où les agents se conforment aux préconisations de la direction et assurent un emploi du temps effectif à temps plein.

Au niveau administratif, le système informatique du Conservatoire étant obsolète, il est prévue l'acquisition d'un nouveau logiciel pour un gain de temps et de qualité. D'autre part, une rénovation des locaux administratifs ou un changement de locaux mieux adaptés est nécessaire.

Le Président remercie l'ensemble des élus et conseillers généraux pour leur confiance envers la structure.

#### **ADOPTE A L'UNANIMITE**

**8/QUESTIONS ORALES : néant**

**9/ QUESTIONS DIVERSES :**

Le procès verbal de la réunion du 14/03/2012 est approuvé à l'unanimité.

**Divers documents sont remis aux membres du Comité :**

. *Rapport d'activités musicales année scolaire 2011-2012* : press-book qui recense les 137 manifestations musicales organisées par le Conservatoire Départemental de Musique durant l'année scolaire 2011-2012 : 49 auditions d'élèves, 13 présentations instrumentales, 31 concerts de professeurs, 31 spectacles scolaires, 13 manifestations d'élèves.

Alain JOUTARD cite le prochain rendez-vous musical à « C'est pas classique » le 1<sup>er</sup> décembre 2012 à Acropolis.

. *Rentrée scolaire 2012-2013* : 750 élèves, effectif stable depuis 2 ans. Sont cités de nombreux projets institutionnels avec des communes hors zone qui font appel au Conservatoire Départemental pour dynamiser leur école, c'est le cas de la commune de la Gaude mais également avec l'Education Nationale. Les enseignants du Conservatoire Départemental de Musique ont aussi vocation à dispenser des pratiques collectives instrumentales dans les établissements dépendant de l'Education Nationale (collèges, lycées, écoles). Sur l'initiative des directeurs d'établissement comme au Collège Jules Romain à Nice, zone difficile, où 15 collégiens de 6<sup>ème</sup> bénéficient depuis un an d'un orchestre à l'école constitué de cours d'instruments (orchestre à vents) tous les mercredis. Cette opération qui génère beaucoup de succès, est soutenue par les luthiers, les mécénats car des instruments neufs ont été achetés par le collège et prêtés aux élèves.

. *Dossier de présentation des interventions musicales en milieu scolaire 2012/2013, bilans et réalisations 2011/2012* : 59 écoles, 145 classes ont bénéficié de ces prestations et notamment les classes uniques du haut pays niçois car c'est une priorité d'aller dans les zones les plus défavorisées. On fait intervenir un musicien intervenant en milieu scolaire qui travaille en collaboration avec les professeurs de l'Education Nationale qui font un travail de fond très important car c'est en commençant à l'école primaire que l'on va sensibiliser les enfants à la pratique de la musique.

. *Locaux d'enseignement musical* : le Directeur met l'accent sur les problèmes de locaux qui ne sont pas toujours suffisants pour accueillir les cours d'instruments, la formation musicale et les pratiques collectives dans les communes où les effectifs sont importants même avec la meilleure volonté des partenaires et l'accueil dans les établissements scolaires. Il est également abordé le problème de l'identité du Conservatoire Départemental. Il serait opportun d'envisager la pose de panneaux signalétiques pour mieux l'identifier auprès des populations du haut pays niçois.

M. THAON remercie l'ensemble des membres présents pour leur soutien. Aucun autre sujet n'étant soulevé, il déclare la séance close à 19h00.

Fait à Nice, le 12/12/2012

